

Collectif des CR et DR du Cemagref
contre la PES

à M. le Directeur Général
Cemagref
1 rue Pierre-Gilles de Gennes - CS 10030
92761 ANTONY CEDEX

Cestas, le 12 septembre 2011

Monsieur le Directeur Général,

L'année dernière à la même époque, nous vous adressions une copie d'un courrier que nous avons destiné au Ministre de la Recherche. Dans ce courrier, nous affirmions notre désaccord quant au principe de la Prime d'Excellence Scientifique (PES). Par la présente, nous, les chercheurs CR et DR du collectif contre la PES, réaffirmons cette position. Nous dénonçons :

- l'usage d'une enveloppe budgétaire au seul bénéfice de quelques individus ;
 - l'incitation à la compétition interpersonnelle qui a un effet négatif sur l'esprit d'équipe et la dynamique collective, sans lesquels il ne peut y avoir de recherche innovante.
- Nous continuons ainsi à partager le contenu de la déclaration du CST émise le 19 novembre 2009 ainsi que celle de nos élus aux CAP CR et DR et aux instances d'évaluation des trois départements.

Certains d'entre nous ont reçu récemment un courrier les incitant à candidater à l'attribution de la PES. De façon solidaire et collective, nous avons décidé de ne pas déposer de dossier auprès des instances scientifiques pour l'obtention d'une telle prime.

En accord total avec les organisations syndicales des personnels de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, nous vous demandons l'abandon de l'individualisation de la rémunération par modulation de nouvelles primes. S'il doit exister une revalorisation des primes de recherche, elle doit se faire de manière égale pour tous les CR et DR. L'année dernière, une partie de l'enveloppe allouée à la PES a permis le financement du passage de tous les CR2 promouvables en CR1. C'est donc bien qu'il existe d'autres voies que celles de la seule rétribution individuelle au « mérite ». Nous vous demandons de surcroît d'appuyer auprès de notre Ministère nos demandes de revalorisation des salaires et des carrières, seule véritable voie de reconnaissance de notre travail.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Signataires _____

17 signataires sur 18 CR et DR